



PROCES VERBAL

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

PV N°155 CSJ/28

REUNION du 3 Avril 2024

Présents : BELORGEY B. – DUPUY G. – AZZOUN F. – FAVELIER R. – NDIAYE S. – DA SILVA S.

I – SAISON 2023-2024

FOOT ANIMATION

POINTAGE FEUILLES DE PLATEAUX/PRESENCE U7 - U9 ET FEUILLES DE CHALLENGE U11.

RAPPEL

Les feuilles de Plateaux U7 – U9 – U11 doivent parvenir au secrétariat le LUNDI qui suit les matchs.
En cas de non-envoi des feuilles de présence de plateau, une amende de 15 € sera appliquée.
Sans retour des feuilles manquantes ou d'explications avant le 29/02/2024, la Commission Sportive Jeunes appliquera une amende de 15 € par feuille manquante

JOURNÉE DU 9 MARS 2024

Catégorie	U11
09-mars	
à Fontaine les dijon F	Fontaine les Dijon F, Longvic F
à Champdotre Longeau	Champdotre Longeault, Jeunesse mahoraise,
à JDF21	JDF21, Spartak Bresse, ASPTT, ASFO
à Savigny les beaune	Pouilly
à Clénay	Clénay, Dijon ULFE, DFCO
à Montbard	Marsannay, Fontaine les dijon
à UFCO	UFCO, Fauverney, EFV
à Chenove	Chenove, Plombières, Longvic, Gevrey
à Saint Apollinaire	Saint Apollinaire, Talant, Mirebeau
à Gresilles	Gresilles, Aiserey Izeure, USSE, Champdotre Longeault
à Quetigny	Quetigny, Longvic, Gevrey, Saint Apollinaire
à Dijon ULFE	EFV
à Fontaine les dijon	Fontaine les Dijon, ASFO, Montbard
à Daix	Daix, Seurre, Talant, Is Selongey
à USCD	UCCF

U9

à Beaune F	Quetigny F
à Genlis	Auxonne, Spartak Bressey
à EFV	EFV, USCD, Chevigny, Tart le Haut, Tillenay
à USSE	ASPTT, UCCF
à JDF21	JDF21, St Jean de losne, IS Selongey, UFCO, MVF
à Ruffey ste marie	Ruffey ste marie, Seurre, Champdotre Longeault,
à Magnien	Magnien, St Apo, UCCF, Précý, Fontaine les Dijon
à Clénay	Clénay
à Is Selongey	DFCO
à FCNCS	Chenove
à Quetigny	Quetigny, Gresilles, Champdotre Longeault
à DFCO	Chevigny, USCD

U7

09-mars	
à JDF21	JDF21, Remilly, Chenove, Perrigny les Dijon
à Talant	Gresilles
à Magny	Magny, Talmay, Genlis, Cessey
à Seurre	Seurre, Echenon, Ruffey Ste Marie
à Auxonne	Auxonne, Brazey, Champdotre Longeault, Aiserey Izeure
à Gevrey	Fontaine d'Ouche
à Marsannay	Marsannay, Beaune, Chevigny
à Clénay	Clénay, EFV
à VNFC	Saint Apollinaire
à USSE	CCOF
à ESVO	UCCF

JOURNEE du 16 Mars 2024

U11

Catégorie	U11
16-mars	
à JDF21	JDF21, Quetigny, Champdotre Longeault
à Beaune	Bligny, Vougeot
à DUC	DUC, Genlis, Cessey, FCNCS
à USCD	USCD
à Montbard	Dijon ULFE, UCCF
à Fontaine les dijon	Fontaine les dijon, Gevrey, Chevigny
à Ruffey Ste Marie	Ruffey Ste Marie, Meursault, Saulon corcelles
à IS Selongey	IS Selongey, EFV, Daix
à Clénay	Clénay, FCAB, Auxonne, Pouilly
à Plombières	Plombières, Longvic, Echenon, St Jean de losne
à FCNCS	FCNCS, Talant, Vougeot, Daix, Genlis
à EFV	EFV, Montbard, Chevigny, St Apo
à Champdotre Longeault	Champdotre Longeault, Quetigny, Tilles, VNFC
à USSE	Longvic, UCCF
à Gresilles	Gresilles, Pouilly, Chenove, USCD
à ASFO	ASFO, Fontaine les dijon, IS Selongey
à DFCO	DFCO, Dijon ULFE

U9

Catégorie	U9
16-mars	
à Dijon ULFE	Plombières, Quetigny
à Corgoloin	Saulon Corcelles
à JDF21	JDF21, Fenay, Tart le haut, Chenove
à Cessey	Cessey, Talmay, Talant, Mirebeau, IS Selongey
à Auxonne	Auxonne, Aiserey Izeure, Echenon, Champdotre Longeault, FCNCS, Tillenay
à Tilles	DFCO
à UFCO	Sombernon, USCD
à FCAB	FCAB, St Rémy, IS Selongey, UCCF, USSE
à VNFC	Tilles, Gresilles
à Gevrey	FCNCS
à Quetigny F	Quetigny F, Tilles F
à Chevigny	Chevigny, Vougeot, ASFO
à Saint Apo	Saint Apo, Quetigny, DFCO, Fontaine les dijon

U7

Catégorie	U7
16-mars	
à Genlis	ASPTT
à Echenon	Cessey
à Saulon corcelles	Perrigny les dijon
à JDF21	JDF21, ASFO, Fenay, Fontaine les dijon
à Gresilles	Gresilles, Chevigny
à Meursault	Meursault
à Pouilly	Chatillon
à Corgoloin	Longvic
à Clénay	Talant
à Daix	IS Selongey
à Saint Apo	St Apo, Fauverney, EFV, Jeunesse mahoraise
à USSE	Précý
à Morvanelle	Morvanelle, Manlay, Sombernon, St Rémy

JOURNÉE DU 23 MARS 2024

U9

23-mars	
à Mirebeau	Longvic, Auxonne
à Cessey	Fenay
à Clénay	Clénay, IS Selongey, Plombières, Champdotre longeault
Dijon ULFE	Dijon ULFE, Aiserey Izeure, Tart le haut
à Savigny les beaune	Corgoloin
à USSE	UCCF
à Marsannay	Longvic
à Gresilles	Gresilles, ASFO, Quetigny, IS Selongey
à Genlis	FCNCS, IS Selongey
à Talant	USCD
à ASPTT	Saint Apollinaire, DFCO

U11

Catégorie	U11
23-mars	
à USSE F	Fontaine les Dijon F
à Champdotre Longeault	Champdotre longeault, Seurre, Talmay, Mirebeau,
à Chevigny	FCNCS
à Clénay	Clénay, ASFO
à JDF21	JDF21, Chenove, Meursault
à Fenay	Fenay, Tilles, Corgoloin, Bligny
à Spartak bressey	Spartak bressey, Beaune, St jean de losne, EFV
à Talant	Quetigny, DFCO
à USSE	UCCF, Fontaine les dijon
à Cessey	Cessey, Dijon ULFE, Jeunesse mahoraise, Somberton
à Magny	Magny, Saulon corcelles, Auxonne, Genlis
à Beaune	USCD, Vougeot
à ASPTT	ASPTT, ASFO, Fontaine les dijon
à Longvic	FCNCS
à VNFC	VNFC, Champdotre longeault, Tart le haut, Gresilles
à Quetingy	Marsannay, Chevigny, USCD
à Montbard	Montbard, St Apo, DFCO
à UCCF	UCCF, Daix, DUC, EFV, FCAB
à Plombières	Plombières, St Apo, IS Selongey

SPORTIVE

1.1 REPROGRAMMATION MATCH

Une équipe JEUNE qui aura deux matches à jouer, à domicile, en retard sur son calendrier suite à des impraticabilités de son installation, devra **obligatoirement** trouver un terrain de remplacement en cas de toute nouvelle indisponibilité de cette même installation ; à défaut le club devra se déplacer chez l'adversaire.

Match 27927662 U18 D2 B UCCF – DAIX 2 du 23/03/2024 est remis au 27/04/2024

Match 27931026 U15 D2 - FAUVERNEY – LONGVIC du 30/03/2024 est remis au 27/04/2024

Match 27934206 U15 D3 – B CCOF – GEVREY du 30/04 est remis au 27/04/2024

Match 27950091 U13 D3 – A - IS SELONGEY 3 – E.S MORVANDELLE du 16/03/2024 se jouera le 1/05/2024

Match 27929886 U15 D1 TALANT – ASFO du 30/03/2024 se jouera le 1/05/2024

Match 2791122 U13 D2 C - VNFC 2 – LONGVIC 2 du 16/03/2024 se jouera le 04/05/2024.

Match 27933453 U13 D2 E – FCCL – DIJON ULFE 2 du 27/04/2024 se jouera le 04/05/2024.

Match 27925785 U13 D1 - FONTAINE LES DIJON 2 – LONGVIC du 16/03/2024 se jouera le 18/05/2024.

1.3 CHANGEMENTS DE DATES ET /OU HORAIRES

La Commission informe les clubs que toutes les demandes de changement d'horaire, date et terrain doivent être faites par le biais du module prévu dans Footclubs dans les délais impartis.

Modification : A compter de ce jour, vous avez jusqu'au Lundi minuit pour faire votre demande et obtenir l'accord du club adverse via Footclubs.

La commission se réserve le droit de refuser la demande de changement de date et/ou horaire si elle est hors délais et pas en bonne et due forme

Toute modification d'horaire ou de terrain pourra être sollicitée, exceptionnellement, via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord écrit du club adverse.

Vous devrez indiquer, obligatoirement, N° de la rencontre – équipes en présence – date afin de faciliter le traitement de la demande

Changement d'horaire ou date de 6 à 12 jours avant le match U18 G - U15 G - U13 G -> 15 €.

Changement d'horaire ou date de moins de 6 jours avant le match U18 G - U15 G - U13 G ->20 €

La commission, en possession de l'accord des clubs, modifie les rencontres suivantes, soit :

Match 27931129 U13 D2 C VAL DE NORGE 2 – ST APOLLINAIRE du 23/03/2024 se jouera le 06/04/2024 à 10h00.

Match 27930195 U18 D3 A CF TALANT 2 – IS SELONGEY du 23/03/2024 se jouera le 21/04/2024.

Match 27937188 U15 D2 C FC CHAMPDOTRE LONGEAULT – MEURSAULT se jouera le 06/04/2024.

Match 27934224 U15 D3 B FCCL – GEVREY 2 du 13/04/2024 se jouera le 06/04/2024.

Match 27934310 U13 D3 E SEURRE – GEVREY 2 du 27/04/2024 se jouera le 04/05/2024.

Match 27931129 U13 D2 C ST APOLLINAIRE 2 – VNFC 2 du 06/04/2024 se jouera à 10h00.

1.4 COURRIER

FCCL : pris note.

II - FEMININES

1.1 REPROGRAMMATION MATCH

Une équipe JEUNE qui aura deux matches à jouer, à domicile, en retard sur son calendrier suite à des impraticabilités de son installation, devra **obligatoirement** trouver un terrain de remplacement en cas de toute nouvelle indisponibilité de cette même installation ; à défaut le club devra se déplacer chez l'adversaire.

Match 2794159 MARSANNAY – VILLERS LES POTS du 30/03/2024 est remis au 27/04/2024

2.2 FORFAITS

Match28068597 COUPE U15 FEM VILLERS LES POTS – IS SELONGEY du 23/03/2024

Forfait déclaré de VILLERS LES POTS.

Amende de 25€ à VILLERS LES POTS.

III- FOOT PLAISIR U15

3.1 FORFAIT

Match 27935111 U15 FP UCCF 2 – GRESILLES FC 2 du 30/03/2024

Forfait de GRESILLES FC 2

En conséquence, la CS donne match perdu GRESILLES FC 2 (0 - 3 ; -1pt) pour en porter le bénéfice à UCCF

Amende 50€ à GRESILLES FC

III. FMI

La commission rappelle les informations suivantes concernant la FMI.

En cas de dysfonctionnement de la tablette

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

Lorsqu'il y a utilisation de la Feuille de match papier, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation d'établir un rapport "Constat d'Echec".

Ce rapport est établi sur l'imprimé prévu à cet effet par le District et sera transmis, **pour le lundi 8h00**, au Secrétariat par le club recevant, joint à la feuille de match.

Le secrétariat via le service informatique de la Ligue fournira à la Commission les dates et heures des opérations effectuées en connexion internet sur la tablette pour la rencontre en objet (demande de synchronisation, transmission...).

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission des Compétitions avant homologation du résultat et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité pour le(s) club(s) fautif(s).

En cas de non-respect ou de défaillance du club recevant ou visiteur, une amende forfaitaire de 36€ sera appliquée.

En cas de dysfonctionnement de la tablette,

Nous vous demandons de prendre, obligatoirement, une photo du message qui s'affiche lors du dysfonctionnement de la tablette. Cette photo doit être jointe au rapport d'échec.

La commission rappelle les amendes que la commission pourra appliquer à partir de la première récidive :

- Absence de code : 30,00 €
- Absence de tablette : 30,00 €
- Retard de transmission (dimanche avant minuit) : 30,00 € -
- Absence de transmission : 50,00 €
- Non envoi rapport d'échec : 40,00 €

Le guide utilisateur, le constat d'échec, le document « les 3 grandes étapes » sont disponibles sur notre site internet dans documents utiles.

La commission:

- Prend connaissance des feuilles de match papier et des constats d'échec. La Commission valide les résultats.

<u>30/03/2024</u>	U15 Feminines / Printemps / Poule A Fontaine Les Dijon F 1 - Dijon Asppt 1
<u>30/03/2024</u>	U15 D2 / Printemps / Poule A As Pouilly En Auxois 1 - Chatillon Colombine 1
<u>30/03/2024</u>	U18 D2 / Printemps / Poule A Neuilly Crim Sennece 21 - St Jean Losne Asujl 21
<u>30/03/2024</u>	Critérium U13 Fem À 8 / Printemps / Poule A Fontaine Les Dijon F 1 - Cheminots Dijon Us 1

<u>30/03/2024</u>	U15 Feminines / Printemps / Poule B Villers L.Pot 1 - Ef Villages 1	Non reçues
<u>30/03/2024</u>	U18 D2 / Printemps / Poule C Ef Villages 21 - Talant Cf 21	
<u>30/03/2024</u>	U18 D2 / Printemps / Poule B Ent.Ufco 1 21 - A.S.F.C. Daix 22	Attente feuille de match papier

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

Le Président : AZZOUN F